

Gestion des Ressources en Eau sur le Bassin Massili-Ziga



TITRE DU PROJET :

GESTION DES RESSOURCES EN EAU SUR LE BASSIN MASSILI-ZIGA

PAYS :

Burkina-Faso

LOCALISATION :

Nakanbé moyen - Sous bassin du SAGE Massili-Ziga

ECHELLE D'INTERVENTION :

Territoriale

UNE INCUBATION PORTEE PAR :



Bassin du Nakanbé © Agence de l'eau du Nakanbé

CONTEXTE ET ENJEUX DU TERRITOIRE :

Le Burkina Faso fait partie de la zone soudano-sahélienne, caractérisée par une variabilité pluviométrique (intra et interannuelle) et une évaporation très fortes, impactant directement le cycle de l'eau et les écoulements. Cette zone est également fortement soumise aux changements climatiques avec une tendance à l'aridification : augmentation des températures moyennes, diminution de la pluviométrie. Ces contraintes concernant la zone sahélienne sont à intégrer dans un contexte de croissance démographique importante.

Les enjeux de la gestion de l'eau dans l'Espace de Compétences -AEN sont prioritairement liés à la mobilisation de la ressource pour le développement durable et la lutte contre la pauvreté, dans un contexte de rareté de l'eau et d'utilisation multi-usages (alimentation en eau potable, agro-buisness et maraichage, industrie minière). Par ailleurs l'érosion, l'orpillage et les mauvaises pratiques de gestion et d'utilisation de l'eau impactent fortement la qualité des eaux de surface et souterraines, mais aussi la quantité disponible en eau et le renouvellement des stocks.



Déversement - Barrage de Ziga © Boureima Nebie

Le territoire du futur SAGE Massili – Ziga concentre ces enjeux avec la localisation de la capitale Ouagadougou et des deux retenues majeures de Ziga (200 millions m³) et de Loumbila (42 millions m³) pour l'alimentation en eau potable de la capitale et ses alentours de plus de 3 millions d'habitants.

De nombreux conflits d'usages liés à leur mise en concurrence sont apparus. L'AEN, avec l'appui des Gouverneurs des 3 régions concernées, est intervenue pour proposer des solutions équitables d'allocation de ces ressources tout en garantissant la pérennité à long terme de ces retenues. Un protocole de gestion durable de ces principaux barrages (Ziga en 2014 et Loumbila en 2012) a été adopté et est mis en œuvre, visant la protection, la préservation et la sauvegarde des retenues d'eau de Loumbila et de Ziga « contre la sédimentation, l'eutrophisation prématurée, la pollution organique et chimique des plans d'eau ».

Le territoire Massili – Ziga compte trois CLE : CLE Massili Nord, restructuré en 2014, CLE Ziga Amont Est et CLE Ziga Amont Ouest. Dans le cadre de la mise en place du SAGE Massili – Ziga, l'AEN souhaite fédérer ces CLE au sein d'une entité coordinatrice et porteuse du SAGE. Ces CLE disposent déjà d'un document de Diagnostic conjoint des ressources en eau sur leur territoire, réalisé en amont de leur mise en place.

La dégradation du couvert végétal issue des variations et changements climatiques diminue la recharge potentielle des nappes souterraines par infiltration

Elle contribue également à la dégradation des berges des cours et plans d'eau voire la disparition des zones humides. Ces dernières, en plus d'être des réservoirs de biodiversité, contribuent également à la recharge des nappes, à l'épuration naturelle de l'eau et constituent un frein pour les inondations.

OBJECTIF(S) DU PROJET :

Pour répondre à cette problématique, le projet s'inscrit dans la thématique de la gestion des inondations, la lutte contre l'érosion et la préservation / entretien des ressources en eau, défis majeurs sur l'espace de compétence de l'AEN, identifiés dans le SDAGE et le futur SAGE Massili-Ziga.

Les activités du projet s'inscriront dans deux des objectifs à long terme du Plan National d'Adaptation aux Changements Climatiques du Burkina :

- Protéger les personnes et les biens contre les événements climatiques extrêmes et les catastrophes naturelles
- Protéger et améliorer le fonctionnement des écosystèmes naturels
- L'alerte précoce
- Suivi des ressources en eau

Le projet d'incubation a pour objectif de favoriser la démultiplication de ce genre d'opérations, au travers de la mobilisation de la "finance climat".

ODD VISES PAR LE PROJET :



PROBLEMATIQUES DU PROJET :

Comblement et dégradation des berges – Prolifération des plantes envahissantes – Inondations-suivi des ressources en eau – Pollutions des eaux – Ancrage des CLE

SECTEURS CONCERNÉS :

Urbanisme - Biodiversité - Économie circulaire - Eau potable et assainissement - Gestion des risques - Gestion des eaux pluviales - Protection et gestion des écosystèmes

RÉSULTATS ATTENDUS :

Solutions fondées sur la nature :

- Génie végétal
- Lutte contre l'érosion : aménagement des bas-fonds
- Restauration biologique, chimique et physique des sols : mise en œuvre de la Gestion Intégrée pour la Fertilité des Sols

Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC) :

- Outils d'aide à la décision : acquisition de connaissances et prise de décision avec les services climatiques et météorologiques
- Systèmes d'alertes précoces
- Bases de données
- Réseau de suivi

Génie civil assainissement

- Mise aux normes, réhabilitation et construction des réseaux d'évacuation, digues

Génie civil eaux pluviales

- Mise en place de système de récupération des eaux pluviales excédentaires
- Gestion intégrée des eaux pluviales : en tête de bassin, en zone urbaine et péri-urbaine
- Outil d'aide à la décision : modélisation des ruissellements et localisation des points à risque, système d'alerte et local d'information (en lien avec l'IRD)

Modernisation et renforcement de la gouvernance

- Concertation citoyenne

Mise en place de mécanismes de financement pérenne

- Autonomisation financière en milieu rural
- Activités génératrices de revenus (AGR) agricoles, énergétiques, sous-produits de l'assainissement

Renforcement des capacités et des connaissances

- Outils d'aide à la décision : acquisition de connaissances et prise de décision avec les services climatiques et météorologiques

Élaboration de stratégies ou plans d'action pour l'adaptation ou l'atténuation des effets du changement climatique :

- Renforcement des capacités de résilience des parties-prenantes face aux changements climatiques

PARTIES-PRENANTES DU PROJET :

Acteurs impliqués :

Populations du territoire – Acteurs institutionnels – Acteurs techniques

Porteur(s) du projet :

Agence de l'eau du Nakanbé, Office International de l'Eau

Opérateur(s) du projet :

3 Comités Locaux de l'Eau

Partenaire(s) technique(s) :

Direction générale de l'assainissement
Direction générale des ressources en eau
Agence nationale de météo
Direction régionale de l'eau
Direction régionale de l'urbanisme
Direction régionale de l'agriculture
Gouvernorat Plateau Central
Conseil régional du plateau central
Terre & Humanisme
Institut de Recherche pour le Développement

Autre(s):

Réseau ACTEA / Ps-Eau
Bureau National des Sols (BUNASOL)
Centre d'Analyse des Politiques Économiques et Sociales (CAPES)

Partenaire(s) financier(s) :

Agence de l'eau Loire-Bretagne

ESTIMATION DU COUT DES PROJETS IDENTIFIES DANS L'INCUBATION :

> 1 M Eur

ACTIONS A COURT TERME (3 ANS)

- Système d'alerte en lien avec le projet Rain Cell de l'IRD
- Réseau de suivi
- Systèmes d'information
- Bases de données
- Génie végétal
- Technologies alternatives de récupération des eaux pluviales et de ruissellement
- Gestion intégrée des eaux pluviales
- Création de zones naturelles d'expansion des crues
- Accompagnement des communes dans la gestion des eaux pluviales (schéma communal directeur de drainage)
- Mise en œuvre de techniques de conservation des eaux et des sols (cordons pierreux, diguettes, diguettes filtrantes, terrasses, demi-lunes, agroforesterie, fixation de dunes, etc.)
- Système de surveillance et de suivi écologique et hydrologique des cours et plans d'eau
- Elaboration et mise en œuvre d'un programme de restauration et de protection du Nakanbé

ACTIONS A LONG TERME (10 ANS)

- Réseau central entre usagers et acteurs institutionnel
- Cadres d'échanges territoriaux, régionaux
- Compensation des maraîchers dans les bandes de servitudes pour le respect d'un label écologique - comité multi-acteurs
- Comité territorial (communal, arrondissement, village, etc.) de gestion des

crises en milieu urbain et rural

- Élaboration d'un plan d'adaptation et de gestion des crises à l'échelle du territoire, conforme aux plans nationaux et territoriaux déjà disponibles
- Modèle économique local : paiement pour services environnementaux - participation citoyenne dans la collecte et la diffusion des informations, la préparation et la gestion des crises
- Ancrage et fédération des CLE du territoire